

Je choisis :  Mensualisation  Prélèvement à échéance

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Identifiant Créancier SEPA

Type de contrat : Prélèvement factures d'eau

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la régie « Les Eaux d'Aime » à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la régie « Les Eaux d'Aime ».

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

### DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal :

\_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

### DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : Régie « Les Eaux d'Aime »

Adresse : 491, avenue de la Gare

Code postal : 73210

Ville : AIME-LA-PLAGNE

Pays : France

### DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IBAN

BIC           Paiement :  Récurrent/Répétitif  Ponctuel

Signé à : \_\_\_\_\_

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) : \_\_\_\_\_

### DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT)

Nom du tiers débiteur : \_\_\_\_\_

## JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

### Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si ma situation le permet, les prélèvements ordonnés par la régie « Les Eaux d'Aime ». En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la régie « Les Eaux d'Aime ».

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.